

TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

Mobilisation des professionnels et des particuliers sur la rénovation énergétique des logements

PORTEUR DU PROJET

Communauté de communes de l'Arpajonnais

LE CONTEXTE ET LES OBJECTIFS

L'action consiste à développer sur le territoire de la communauté de communes de l'Arpajonnais (CCA) des animations, formations, temps forts à destinations des professionnels du bâtiment et des particuliers pour répondre à l'enjeu de la lutte contre la précarité énergétique liée au logement.

Cette action s'inscrit plus précisément dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) entrée en vigueur en septembre 2013 pour 5 ans. Elle vise les propriétaires occupants comme les bailleurs. Dans ce cadre, des permanences sont organisées sur le territoire, via l'équipe du PACT Essonne qui accueille les propriétaires souhaitant s'informer sur l'OPAH. Quatre permanences sont tenues régulièrement sur les communes d'Arpajon, Lardy, Marolles-en-Hurepoix et Breuillet.

Pour aller plus loin, la CCA souhaite travailler aux côtés des professionnels pour favoriser les « bonnes pratiques » en matière de rénovation de logements anciens. Elle souhaite également sensibiliser les habitants et bailleurs du territoire sur la rénovation énergétique des logements à travers des animations spécifiques.

Les objectifs suivants guident ainsi cette action :

- réduire la précarité énergétique (réduire les factures énergétiques et améliorer la performance des logements) ;
- faciliter la rénovation énergétique des logements du parc privé sur le territoire de l'Arpajonnais
- organiser des temps de rencontre avec les professionnels et des actions de sensibilisation pour le grand public.

LES BÉNÉFICIAIRES ATTENDUS

Environnementaux

§ Réduction des consommations énergétiques du secteur résidentiel et des émissions de gaz à effet de serre associées.

§ Utilisation de matériaux plus écologiques pour la rénovation des logements.

Sociaux

§ Amélioration des conditions de vie et du confort au sein des logements.

§ Prévention des situations de précarité énergétique et réponse aux besoins essentiels.

§ Développement d'un réseau de professionnels autour de « bonnes pratiques » dans la rénovation énergétique.

Économiques

§ Economies d'énergie.

§ Développement des métiers (et d'emplois non délocalisables) liés à ce type de pratiques professionnelles.

